



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d’Al-falah. L’exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L’onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l’emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam’si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l’art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam’si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d’un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d’un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l’oralité dans la recherche en Sciences de l’information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l’art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l’amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d’Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)

MIFOUNDU Jean Bruno

*Doctorant en géographie urbaine,
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville) ;
Courriel : bmifoundou@yahoo.com;*

&

OKOUYA Clotaire Claver

*Maitre de conférences, Géographie,
Université Marien Ngouabi,
(Congo-Brazzaville),
Courriel : cokouya@gmail.com*

Résumé

Au cours de la période 1990 à nos jours, Brazzaville connaît une croissance urbaine rapide, et le mouvement intense de colonisation des espaces périphériques qui se développe sur des zones de plus en plus lointaines est une illustration. Cette expansion qui pose le problème d'accès aux infrastructures et équipements de base, ainsi que celui des relations entre diverses zones d'habitations éparpillées partout et des zones d'activité souvent confinées au centre-ville, sont à l'origine des migrations pendulaires. Ntsangamani, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, au sud de Brazzaville, n'échappe guère à cette situation, les populations y vivent dans la précarité. L'objectif visé par la présente étude est d'analyser les problèmes de précarité auxquels sont confrontées les populations de ce quartier périphérique de Brazzaville. A cet effet, une méthodologie basée sur la recherche documentaire, l'entretien et l'enquête sur le terrain a été adoptée, avec un échantillon de 150 ménages sur 1895. Les résultats de cette étude montrent qu'au moment où Brazzaville connaît une urbanisation rapide et non maîtrisée, les quartiers précaires se multiplient. Les populations de ces quartiers, dont celles de Ntsangamani sont, confrontées aux problèmes d'accès aux infrastructures et équipements de base, exposées aux catastrophes naturelles (érosions, inondations et ensablement). Pour endiguer ce phénomène, le gouvernement du Congo, avec l'appui de la banque mondiale, a optées pour la politique de restructuration des quartiers précaires.

Mots clés : Quartier précaire, Madibou, Congo-Brazzaville.

Precurity in the peripheral neighborhood of Ntsangamani (division 8, Madibou-Brazzaville)

Abstract

During the period 1990 to the present, Brazzaville has experienced rapid urban growth, and the intense movement of colonization of peripheral spaces which is developing in increasingly distant areas is an illustration. This expansion, which poses the problem of access to infrastructure and basic equipment, as well as that of the relationships between various residential areas scattered everywhere and areas of activity often confined to the city center, are at the origin of commuting migrations. Ntsangamani, a district of district 8 Madibou, south of Brazzaville, is hardly immune to this situation, the populations there live in precariousness. The objective of this study is to analyze the problems of precariousness faced by the populations of this peripheral district of Brazzaville. To this end, a methodology based on

documentary research, interviews and field surveys was adopted, with a sample of 150 households out of 1895. The results of this study show that at a time when Brazzaville is experiencing urbanization rapid and uncontrolled, precarious neighborhoods are multiplying. The populations of these neighborhoods, including those of Ntsangamani, are faced with problems of access to infrastructure and basic equipment, exposed to natural disasters (erosion, flooding and silting). To stem this phenomenon, the government of Congo, with the support of the World Bank, has opted for the policy of restructuring precarious neighborhoods.

Keywords: Precarious neighborhood, Madibou, Congo-Brazzaville.

Introduction

Tout le monde est d'accord sur le constat : la croissance urbaine, tirée par les évolutions démographiques, mais aussi les recompositions sociales et économiques, est largement insoutenable. Le poids environnemental des villes, tant par leur « fabrication » (artificialisation des sols, consommation de matières premières, énergie « grise » et les émissions de CO₂, liées à la production des matériaux de construction, en particulier le ciment, le fer et l'acier) que par leur « métabolisme » (flux d'énergie, de matières et de déchets nécessaires à leur fonctionnement, besoin de mobilité de personnes et des marchandises, etc.), n'est plus à démontrer (P. Bihoux et *al.*, 2022 : 9).

Le Congo connaît une urbanisation rapide sous l'effet conjugué de l'accroissement naturel et de l'exode rural. Les villes sont confrontées à des problèmes considérables. La très forte croissance qu'elles connaissent depuis l'indépendance, leurs modalités d'urbanisation (étalement urbain plutôt que densification, lotissement diffus et irrégulier), les difficultés des pouvoirs publics à maîtriser l'urbanisation et à financer la production et l'entretien des services urbains de base, laissent des milliers de personnes mal logées, précarisées voire exclues. Autant des situations qui ont entraîné une multiplication et un développement important des quartiers insuffisamment pourvus de services urbains de base. L'éradication, le réaménagement, la réhabilitation in situ ou la restructuration de ces quartiers précaires constitue un défi pour un développement urbain durable, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Ceci est d'autant plus important et urgent que l'on sait que le Congo est devenu un pays de citadins avec un taux d'urbanisation d'environ 60%.

En effet, les arrondissements périphériques sont des lieux par excellence de développement de la ville, car une ville doit s'agrandir et avoir des réserves foncières. D'une manière générale, la

périphérie est moins structurée ou moins aménagée que les quartiers centraux, surtout dans les pays en développement. On pourrait aussi dire que la périphérie est l'exutoire de la ville tant du point de vue des activités que des logements. Cependant les quartiers périphériques présentent les caractéristiques de précarité.

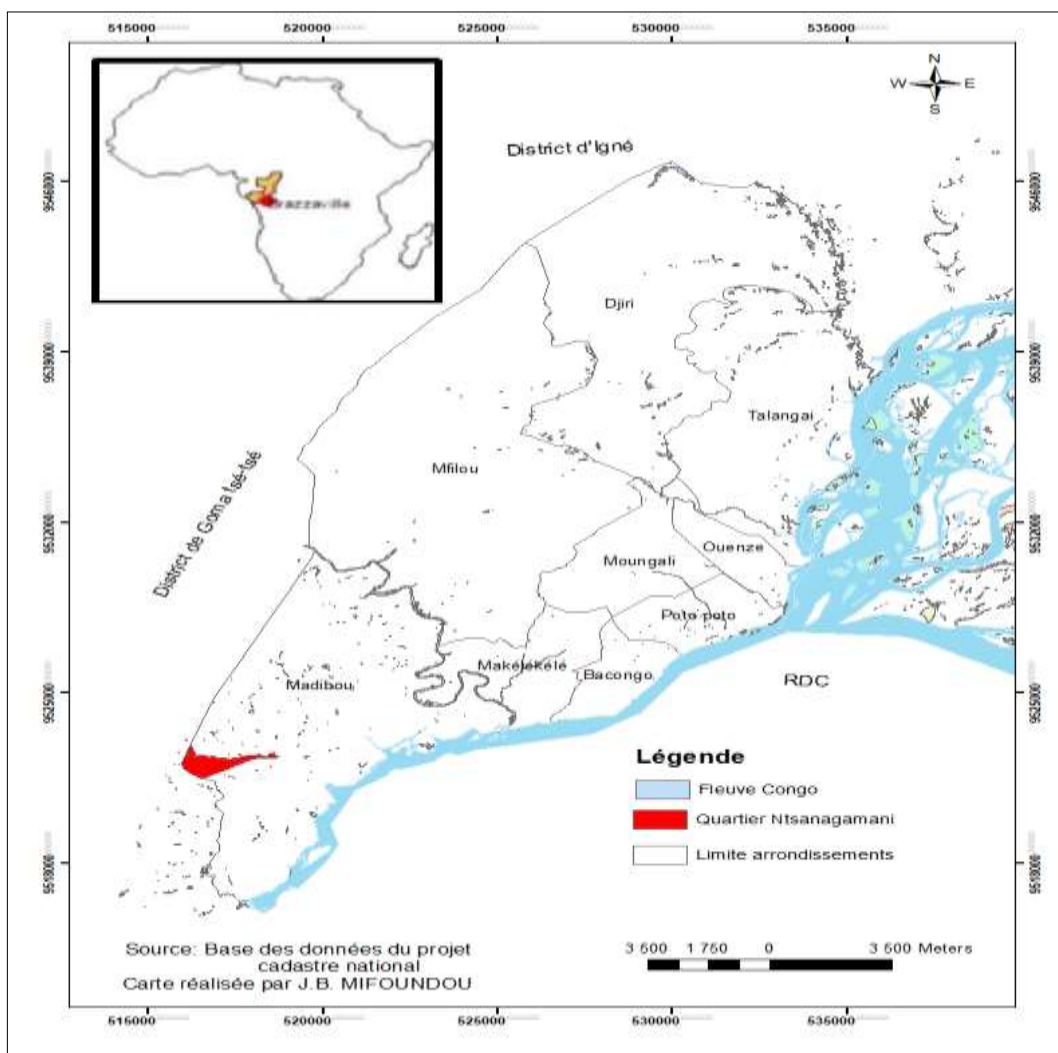
Pour mieux cerner les problèmes de précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani, l'étude tente de répondre à la préoccupation suivante : Quels sont les problèmes de précarité auxquels est confronté le quartier périphérique de Ntsangamani à Brazzaville ? L'objectif poursuivi à travers cette question est d'analyser les problèmes de précarité auxquels sont confrontées les populations de ce quartier périphérique de la ville de Brazzaville.

1. Présentation de la zone d'étude

L'arrondissement 8 Madibou, créé par la Loi n° 9-2011 du 17 mai 2011, est l'un des derniers nés des arrondissements de Brazzaville. Il s'étend sur 80,45 km², soit 8045 ha. Avec une population estimée à 100 000 habitants, Il est limité au nord par le district de Goma Tsé-tsé, au sud par l'Arrondissement 1 Makélékélé, à l'ouest par le Djoué et à l'est par le fleuve Congo. L'arrondissement 8 Madibou compte 11 quartiers parmi lesquels figure le quartier Ntsangamani qui est limité au Nord par le quartier Kibina, au Sud par Nganga Lingolo, à l'Est par les quartiers Kombé et Madibou, à l'Ouest par le district de Goma Tsé-Tsé. (Figure 1).

Ntsangamani est un quartier bâti sur un plateau entrecoupé par de nombreuses collines. Le climat y est de type tropical humide. Les précipitations sont plus ou moins importantes l'année. La végétation est constituée de savanes, d'arbustes et d'arbres fruitiers. Les sols sont argileux. Le réseau hydrographique est inclus dans le bassin versant du fleuve Congo. Le quartier est drainé par les rivières Loua et Maloto ; ces rivières sont transformées en dépotoirs, favorisant ainsi la reproduction des moustiques. La concentration de la population de la zone d'étude s'élevait à environ 8 338 habitants en 2020 (données recueillies auprès du chef du quartier, 2022).

Figure 1 : Le quartier Ntsangamani dans l'arrondissement de Madibou à Brazzaville



2. Méthodologie

Une approche méthodologique basée sur la recherche documentaire, l'enquête de terrain, l'utilisation du matériel de travail, le traitement et l'analyse des données de terrain, a été adoptée pour réaliser cette étude.

2.1. Recherche documentaire

Il est de règle avant d'entamer toute recherche scientifique de réunir un ensemble de documents plus ou moins en rapport avec l'objet d'étude afin de faire la lumière sur les dits et les non-dits. A cet effet, la recherche documentaire a été menée dans les bibliothèques, sur internet et dans les administrations publiques (Mairie de l'arrondissement 8 Madibou, la Mairie centrale de

Brazzaville, les Ministères de transport, de la Santé et de la population, de la construction et de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire).

2.2. Enquêtes de terrain

Les enquêtes de terrain ont consisté à administrer un questionnaire auprès des chefs de ménages afin de recueillir des données permettant d'atteindre l'objectif poursuivi par cette étude. Les données collectées sont essentiellement liées à l'accès aux infrastructures et équipement de base.

Le choix des enquêtés s'est porté sur les chefs de ménage ou la maîtresse de maison. En l'absence de ces derniers, un membre de ménage âgé de 18 ans minimum est interrogé.

Nous avons choisi les ménages, parce que se sont eux qui vivent dans ces quartiers et sont directement concernés par la précarité.

Le nombre de ménages enquêtés a été calculé suivant la formule ci-après : $M = Pq/Tm$. Avec M = Nombre de Ménages ; Pq = Population par quartier ; Tm = Taille moyenne des ménages en milieu urbain qui égale à 4,4 (CNSEE, 2012 : 25). Après ce calcul, 1/10 de ce résultat, (soit 190 ménages arrondis à 150 ménages pour des raisons financières) ont été retenus comme échantillon.

2.3. Matériel de travail

Pour la collecte, le traitement et l'analyse des données de terrain, les logiciels Microsoft Word, Microsoft Excel 2010 et SPSS ont été utilisés. La réalisation des cartes s'est faite à l'aide du Logiciel Arc Gis. Un appareil photo numérique a été utilisé pour la prise des vues sur le terrain.

Les différentes données mentionnées dans cet article ont été collectées en 2022.

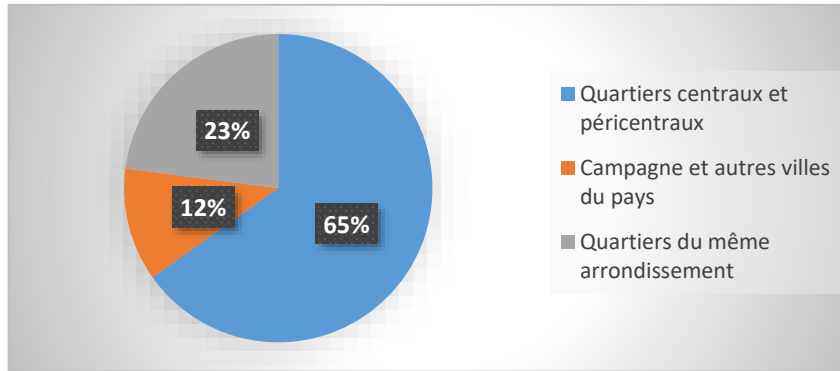
3. Résultats

3.1. Causes de peuplement du quartier Ntsangamani

Les migrations résidentielles comptent parmi les causes de la croissance spatiale de la ville de Brazzaville. Ce sous point analyse l'origine géographique des ménages installés dans le quartier périphérique de Ntsangamani et les motifs de leur déplacement.

L'enquête montre que les ménages installés dans le quartier Ntsangamani proviennent majoritairement des quartiers centraux et péricentraux de la ville (65%), plutôt que de la campagne et autres villes du pays (12%) ou des quartiers du même arrondissement (23%), comme le montre la figure qui suit.

Figure 2 : Répartition des enquêtés selon l'origine géographique.

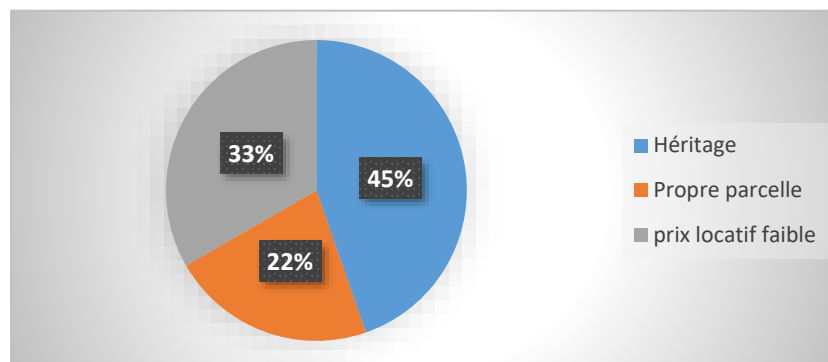


Source : enquête personnelle, septembre 2022

Le peuplement du quartier Ntsangamani est donc avant tout le résultat des migrations intra-urbaines, autrement dit la conséquence de la relocalisation des ménages ayant vécu auparavant dans les quartiers anciens. Ces migrations vers les marges de la ville dynamisent le mouvement de périurbanisation, avec la création de nouveaux quartiers parfois très précaires (Ngouma, 2018). Il est intéressant de connaître les raisons qui motivent les ménages habitant les quartiers centraux et péricentraux à les quitter pour s'installer à la périphérie.

L'analyse des motifs de migration des ménages brazzavillois vers les quartiers périphériques montre que l'héritage laissé par les parents, la recherche des logements à faible prix et le désir de devenir propriétaires constituent les principaux motifs de déplacements (figure 3). Ces trois raisons ont poussé respectivement 45%, 33% et 22% des ménages à quitter les anciens quartiers de la ville.

Figure 3 : Motifs de migration vers le quartier Ntsangamani.



Source : enquête personnelle, septembre 2022

Il convient de dire que le coût mensuel des loyers ne cesse d'augmenter dans la ville de Brazzaville, en particulier au centre-ville et dans les anciens quartiers et quartiers péri-centraux.

3.2. Typologie d'habitations au quartier Ntsangamani

Habiter chez soi est une aspiration prépondérante pour la plupart des Congolais. En effet, des demandes de crédit sont parfois formulées auprès des banques par certains travailleurs afin de pouvoir s'acheter une parcelle et y construire un logement. Cependant, les enquêtes menées au quartier Ntsangamani nous permettent d'affirmer que la typologie des habitations varie suivant la situation sociale du chef de ménage. On note quelques habitations de type rural, faites de terre battue ou de tôles ondulées tant sur le toit que le revêtement des murs. Dans le meilleur des cas, les maisons sont faites en parpaings ou en agglomérés (planche 1). Cette diversité des matériaux de construction est aussi valable pour les murs de clôture.

Planche 1 : Diversité des standings des constructions



Habitation en planches



Habitation en parpaings



Habitation en brique en
terre non battue



Habitation en tôles

(Prise de vue : J.B. MIFOUNDOU, septembre 2022)

Au-delà de la diversité du standing des habitations, il sied de noter également la variabilité du nombre des pièces (chambres) par habitation et des personnes qui y habitent (planche 2). Il est aussi important de noter que tous les chefs de ménage en quête n'ont pas le même revenu.

Planche 2 : diversité revenu, personnes à charge et nombre des pièces (chambres)

Tableau 1 : Revenu/mois et personnes à charges du chef de ménages

Revenu/mois (FCFA)	Personne à charge				Effectif total	%
	0	1 à 3	4 à 7	8 et +		
≤100 000	9	43	34	4	90	60
>100 000≤200 000	1	10	19	3	33	22
>200 000≤300 000	1	7	10	2	20	13,4
>300 000≤400 000	0	2	3	0	5	3,3
>400 000	0	0	2	0	2	1,3
Effectif total	11	62	68	9	150	100

Tableau 2 : Nombre de pièces et personnes à charges du chef de ménages

Nombre des pièces	Personne à charge				Effectif total	%
	0	1 à 3	4 à 7	8 et +		
1 pièce	8	22	6	0	36	24
2 pièces	3	27	31	3	64	42,7
3 pièces	0	11	27	3	41	27,3
+ de 3 pièces	0	2	4	3	9	6
Effectif total	11	62	68	9	150	100

Source : enquête personnelle, septembre 2022

L'enquête réalisée dans le quartier Ntsangamani montre, concernant la corrélation revenue et personne à charge, que 60% des chefs de ménage ont un revenu inférieur ou égal à 100 000 FCFA avec un nombre des personnes à charge qui varie entre 0 et plus 8. En revanche, seulement 1,3% des chefs de ménage ont un revenu supérieur ou égal à 400 000 FCFA avec un nombre des personnes à charge qui varie entre 4 et 7.

Pour ce qui est de la corrélation nombre des pièces (chambres) et personnes à charge, l'enquête réalisée illustre que 42,7% des chefs de ménage vivent dans des habitations à 2 pièces, avec un nombre des personnes à charge qui varie entre 0 et plus 8. Par ailleurs, seulement 6% des chefs de ménage vivent dans des habitations de plus de 3 pièces, avec un nombre des personnes à charge qui varie entre 1 et plus 8.

Au regard de ces statistiques, nous pouvons déduire que nombreux sont des ménages qui vivent dans la promiscuité.

3.3. La question d'accès à l'électricité au quartier Ntsangamani

L'énergie est un secteur économique de première importance, qui s'articule autour de la production, le transport (la distribution), et la commercialisation. Elle est le moteur du développement durable en ce qu'il conditionne, globalement, sans nul doute, la relance de l'activité économique et de manière particulière l'industrialisation des Nations. L'énergie contribue à

l'amélioration des conditions sociales (santé, éducation, alimentation et vie décente) et au développement économique (développement du secteur privé, investissement, emploi, industrialisation, innovation, etc.). Pourtant, de nombreux pays en développement ne sont toujours pas à mesure de répondre aux besoins énergétiques de leur pays et donc de créer les conditions nécessaires qui pourraient enclencher un développement efficace et réduire la pauvreté et ce, en dépit de leurs potentialités énormes dans ce secteur.

Source du développement, l'électricité en République du Congo est fournie par l'Energie Electrique du Congo (E2C). Cette énergie est d'autant plus importante que l'objectif 7 des ODD prévoit garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. L'Etat congolais ne reste pas en dehors de cette vision, car des efforts sont fournis pour la construction des nouveaux barrages hydro électriques et centrales thermiques, mais aussi pour la réhabilitation et la modernisation des anciens barrages (Moukoulou et Djoué). En dépit de ces efforts, comme dans beaucoup de villes des pays en développement, le problème d'électricité se pose toujours dans plusieurs quartiers de Brazzaville. Dans le quartier Ntsangamani, tous les ménages ne sont connectés à l'Energie Electrique du Congo (E2C) (Planche 3). A cet effet, les ménages non connectés utilisent divers moyens d'éclairage.

Planche 3 : Quelques statistiques sur l'électricité

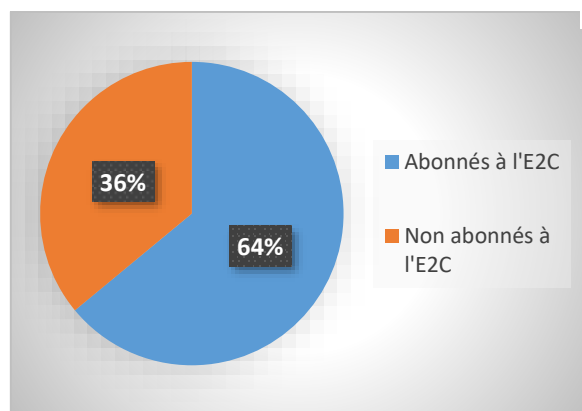


Figure 4 : Abonnés et non abonnés à l'E2C

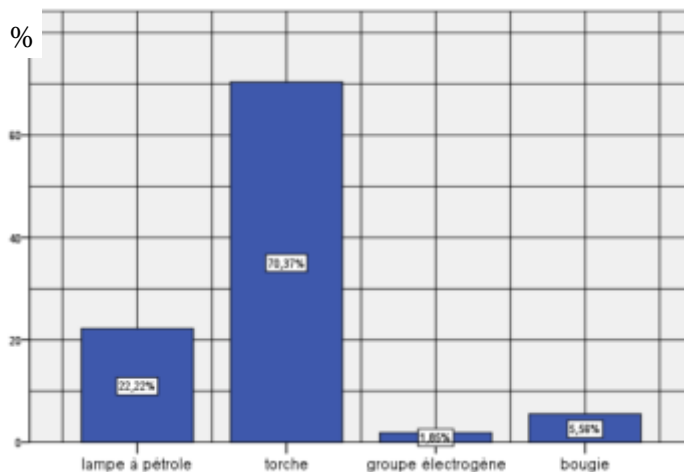


Figure 5 : Moyens d'éclairage utilisé par les non abonnés à l'E2C.

Source : enquête personnelle, septembre 2022

L'enquête réalisée dans le quartier Ntsangamani montre que 64% des ménages enquêtés sont connectés à l'E2C. En revanche, 36% des ménages n'ont pas accès à l'électricité. A cet effet, les non abonnés font recours à plusieurs moyens d'éclairage comme : torche (70,37%), lampe à pétrole

(22,22%), bougie (5,55%), groupe électrogène (1,85%). Ces données illustrent, une fois de plus, la précarité de certains ménages.

3.4. La question d'accès à l'eau au quartier Ntsangamani

Fournir une eau saine et salubre a toujours suscité des enjeux et des querelles multiples pour les sociétés humaines. Pourtant, la surface de la terre est recouverte à 70% d'eau². Malgré cette abondance à l'échelle planétaire, de fortes inégalités caractérisent l'accès à l'eau pour les besoins de l'Homme qui se sont diversifiés au fil du temps. Depuis sa « domestication » en lien avec la croissance démographique et spatiale, l'eau a subi de profonds bouleversements dans son essence. De cette diversité d'eau, née de ces dynamiques sociales et techniques, c'est surtout l'accès à une « eau potable » ou de « qualité améliorée » grâce à des procédés techniques modernes qui constitue le défi de notre ère.

Il est souvent dit que « l'eau c'est la vie », cette assertion confirme l'importance primordiale de cette ressource. Cependant, l'accessibilité à l'eau potable n'est toujours pas totale et permanente dans des nombreux pays au monde. Toutefois, des efforts sont consentis au niveau international et national afin de résoudre tant soit peu le problème d'accessibilité à l'eau potable.

Dans le quartier Ntsangamani, tous les ménages ne sont pas connectés au réseau de la congolaise de eaux. (LCDE). A cet effet, les ménages non connectés utilisent divers moyens d'alimentation en eau (planche 4).

Planche 4 : Quelques statistiques sur l'eau

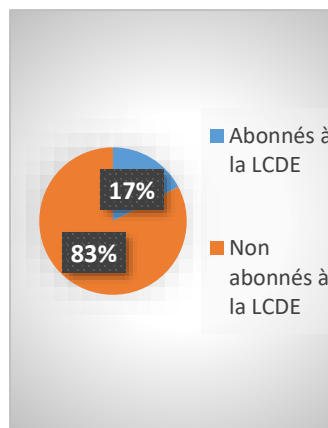


Figure 6 : Abonnés et non Abonnés à LCDE

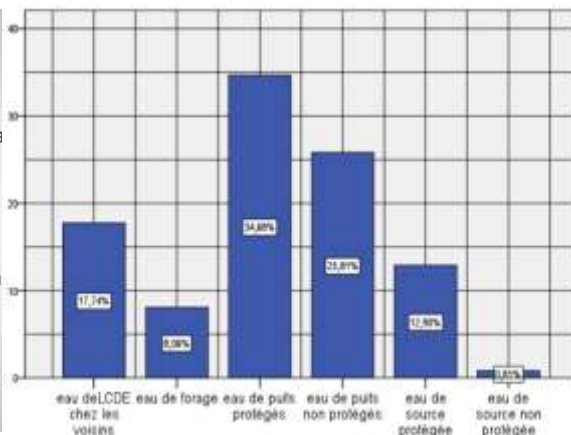


Figure 7 : Moyens d'alimentation en eau pour les non abonnés



Figure 8 : Un puits, d'eau mal entretenu, servant de source de ravitaillement

Source : enquête personnelle, septembre 2022

L'enquête réalisée dans le quartier Ntsangamani montre que 17,33% seulement des ménages enquêtés sont connectés à LCDE. En revanche, 82,67% des ménages ne sont pas abonnés à la congolaise des eaux (LCDE). A cet effet, les non abonnés font recours à plusieurs moyens d'approvisionnement comme : eau de puits protégés (34,68%), eau de puits non protégés (25,81%), eau de LCDE chez le voisin (17,74%), eau de source protégée (12,90%), eau de forage (6,06%), eau de source non protégée (0,81%). Ces données illustrent, une fois de plus, la précarité de certains ménages en ce qui concerne l'accès à l'eau potable (eau de la congolaise des eaux).

3.5. Le problème de mobilité

Les milieux urbains sont des territoires de rencontre entre plusieurs personnes et des zones d'échanges de biens et d'accès aux différents services urbains. Ceci suppose un fréquent mouvement dans l'espace et dans le temps. Ce mouvement est caractérisé par la mobilité qui est une aptitude à atteindre différents points de l'espace et à entreprendre les activités qui sont dispersées ici et là.

Durant une journée, le programme d'activités d'un individu s'articule autour de différents domaines. Ce programme est rendu possible par la mobilité quotidienne, processus complexe en raison de la « fonctionnalisation » des territoires urbains. Le degré de cette mobilité quotidienne dans une localité peut s'apprécier à travers son taux de motorisation, sa dimension sociale et ses indices de mobilité.

La manifestation des besoins de déplacement est l'expression d'une demande d'activités socioéconomiques dispersées dans l'espace urbain. Ainsi une distinction existe entre, d'un côté, ce qui motive les déplacements, c'est-à-dire les besoins, les obligations de s'engager dans des activités à l'extérieur du domicile, et de l'autre côté, les choix des caractéristiques des déplacements tels que la destination, le mode, l'heure de départ et l'itinéraire. Ces deux composantes sont liées et déterminent le déplacement. Connaître le motif des déplacements revient à caractériser la demande en transport. D'ores et déjà, on peut dire que les déplacements des personnes correspondent de façon générale à des activités économiques et à des relations sociales. Ces différents motifs peuvent être classés en deux grands groupes par rapport aux besoins précis des individus, aux désirs et aux habitudes.

D'abord, on a les déplacements obligatoires comme les déplacements domicile-travail ou les déplacements domicile-études (établissements scolaires et universitaires). Ces déplacements ont lieu, pour la plupart, à des horaires fixes.

La deuxième catégorie est celle des déplacements volontaires qui correspondent à divers motifs comme les achats, les visites, les démarches, les loisirs. Ils sont dénommés volontaires parce qu'ils peuvent s'effectuer à des horaires choisis par leurs auteurs.

L'accès au quartier Ntsangamani par véhicule est conditionné par le passage sur le pont du Djoué, l'unique pont permettant l'accès dans l'arrondissement 8 Madibou. A cet effet, la circulation dans cet axe (avenue Sébastien Mafouta) est marquée par le phénomène d'embouteillage (surtout pendant les heures de pointe : 6h-9h et 16h-19h), poussant certains transporteurs de doubler voire tripler les tarifs, ou de procéder au « demi terrain » sous le regard impuissant des pouvoirs publics. Devant cette situation, les ménages à faible revenu ont du mal à toujours utiliser les véhicules motorisés comme moyen de déplacement. Il se permettent, parfois, de parcourir des kilomètres à pieds pour atteindre leur domicile.

4. Discussion

Les résultats issus des enquêtes de terrain révèlent que les populations du quartier périphérique de Ntsangamani vivent dans la précarité. Plusieurs études abordent cette thématique.

Selon F.L.S. Bakanahonda, la population de Brazzaville est passée du simple au double entre 1950 et 2017 et cette augmentation a entraîné des conséquences néfastes sur l'espace urbain (F.L.S Bakanahonda, 2021 : 50). Nonobstant les variables utilisés dans cette étude pour analyser la précarité des ménages, ils en existent d'autres. En effet, l'urbanisation accélérée et non contrôlée de la ville entraîne l'éparpillement de l'habitat à travers la ville (l'habitat planifié ou administré ainsi que l'habitat auto-construit à l'occidental). De même, les équipements publics de l'agglomération urbaine de Brazzaville ne tiennent pas compte de la nature du climat, précisément de la chaleur et de la ventilation (P. Moundza, 2021 : 54).

Les ménages installés à la périphérie de la ville de Brazzaville se trouvent pour la plupart dans une situation d'enclavement résultant de l'absence ou de la mauvaise qualité des voies et services de transport (W.A. Landa, 2014 : 65 ; D. Ngouma et W.A. Landa, 2017 : 6). Ceci entraîne l'augmentation des dépenses liées à la mobilité, variables en fonction de la taille du ménage, des

besoins de transport spécifiques à chacun (usage de taxis ou d'autobus) et des distances à parcourir au quotidien.

Le premier niveau d'appréciation de la vulnérabilité des ménages de la zone à l'étude concerne les aspects de mobilité quotidienne, donc en rapport avec les dépenses de transport des ménages. Plusieurs travaux portant sur la mobilité indiquent que l'accès à l'automobile conditionne foncièrement une meilleure intégration sociale (J.P. Nicolas et al., 2012 ; K. Lucas, 2010 ; J.P. Orfeuill, 2004). L'automobile est ainsi prise comme élément de base pour le calcul du seuil de vulnérabilité des ménages, à travers deux critères : l'accès ou non à la voiture et, pour les ménages disposant d'une voiture, le budget consacré à son entretien et à l'achat du carburant. En considérant la mobilité quotidienne, notamment les déplacements contraints pour le travail et les études, et les différences de revenus entre les ménages, il est possible d'établir un seuil de vulnérabilité potentielle. Celui-ci détermine le niveau de taux d'effort à partir duquel, la situation peut être jugée potentiellement risquée pour les ménages en cas de hausse des coûts des transports (Nicolas et al., 2012 : 27).

La question de précarité est également étudiée au niveau international. A titre illustratif, le 25 septembre 2015, un ensemble d'objectifs mondiaux pour éradiquer la pauvreté, protéger et garantir la prospérité pour tous, a été adopté dans le cadre d'un nouveau programme de développement durable (ODD). Chaque objectif a des cibles à atteindre d'ici les 15 prochaines années. L'objectif 6 consiste à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La république du Congo n'aménage aucun effort dans l'application de cet objectif 6 des ODD. Malgré cette volonté politique, le problème se pose toujours d'un pays à un autre sous différentes formes. En effet, en fonction des régions géographiques et du niveau de développement, la desserte en eau en milieu urbain est marquée par des disparités qui se déclinent entre autre en inégalités spatiales et sociales.

Conclusion

Si la ville est le reflet du monde industriel par la place des édifices modernes et par la présence de tant de signes de confort, elle montre aussi la pauvreté et les plaies de sa région d'influence, tant par les fonctions qu'elle exerce, que par son paysage, par la désorganisation et l'insuffisance des services publics. Les besoins en investissement nouveaux qu'implique l'accueil des urbains supplémentaires vont s'ajouter aux montants nécessaires pour rattraper les déficits accumulés en matière d'infrastructures, d'équipements et de services de base.

La croissance urbaine à laquelle Brazzaville est confrontée connaît des proportions inédites par son ampleur et par sa rapidité. Il ne s'agit pas moins que d'accueillir de nouveaux habitants et de leur apporter emplois et qualité de vie. La croissance urbaine de Brazzaville est inédite également par le contexte des enjeux climatiques et écologiques et oblige à trouver des solutions originales en termes de gouvernance, de modèle d'aménagement et de financement. Les autorités locales sont en première ligne pour affronter ces défis. Du fait des enjeux urbains, la qualité de la gouvernance publique est encore plus cruciale dans la ville de Brazzaville pour assurer son développement durable.

Enfin, étant donné l'acuité actuelle des questions de la croissance urbaine et de la précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani, nous proposons deux axes prioritaires d'intervention : améliorer les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme, de gestion foncière et immobilière pour accroître l'accès au logement des classes moins aisées dans des sites viabilisés ; et mettre en place des stratégies en vue du développement des transports urbains.

Références bibliographiques

BAKANAHONDA Sydney Franck Laurel, 2021, *Croissance urbaine et gestion de déchets ménagers à Brazzaville*, Thèse de doctorat, géographie, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 365 p.

Centre National de la Statistique et des Études Économiques, 2012, *Enquête Démographique et de Santé du Congo*, Brazzaville, CNSEE, 426 p.

LANDA André Wilfrid, 2014, *Le transport en commun à Brazzaville : organisation de l'espace et effets socio-économiques*, thèse de doctorat, géographie, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 330 p.

LUCAS Karen, 2010, «Transport and social exclusion: where are we now? », Lisbon, 12th World Conference on Transportation Research, July 11-15, 2010, 23 p.

MOUNDZA Patrice (dir.), 2021, *Précarité et question de survie au Congo-Brazzaville*, Paris, LHarmattan, 221 p.

NGOUMA Damase et LANDA André Wilfrid, 2017, « Les problèmes des transports en commun à Brazzaville (République du Congo) », Baluki, N° 1, p. 82-97

NICOLAS Jean-Pierre, VANCO Florian et VERRY Damien, 2012, « Mobilité quotidienne et vulnérabilité des ménages », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, N° 1, p. 19-44

Objectifs de développement durable, en ligne, consulté le 20 septembre 2022, https://www.unv.org/sites/default/files/UNV%20QA20on%20sDGs_web_F.pdf

ORFEUIL Jean-Pierre, 2004, *Transports, pauvretés, exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*, Éd. de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 180 p.